



# Personnes empêchées de participer à la formation continue

## Une analyse de l'enquête suisse sur la population active de 2006

---

<b>L'essentiel en bref</b>	<b>2</b>
<b>Das Wichtigste in Kürze</b>	<b>3</b>
<b>Introduction</b>	<b>4</b>
<b>1 Personnes empêchées de participer à la formation non formelle</b>	<b>6</b>
<b>2 Rôle de substitut de l'apprentissage informel</b>	<b>10</b>
<b>3 Situation financière et empêchement</b>	<b>13</b>
3.1 Le salaire.....	13
3.2 Le statut sur le marché du travail.....	15
<b>Annexe</b>	<b>18</b>
<b>Glossaire</b>	<b>22</b>
<b>Bibliographie</b>	<b>24</b>

## **L'essentiel en bref**

### **1. Personnes empêchées de participer à la formation non formelle**

Plus d'un quart de la population (28%) dit avoir été empêché de suivre toutes les activités de formation continue souhaitées. Bien que la plupart d'entre eux (17%) ait tout de même participé à un cours, un séminaire ou un cours privé durant les douze mois précédent l'enquête (ESPA 2006), le pourcentage de participation à la formation continue aurait pu s'accroître de manière non négligeable si les obstacles rencontrés par ces personnes avaient pu être surmontés. Manque de temps ou manque d'argent sont les raisons les plus souvent évoquées.

De manière générale, les personnes qui expriment le plus leur empêchement à participer à la formation non formelle sont déjà dans un processus de formation continue. En d'autres termes, une fois entré dans une démarche de formation, l'envie de diversifier ou de cumuler ses activités de formation se fait sentir.

### **2. Rôle de substitut de l'apprentissage informel**

L'apprentissage informel (voir définitions ci-après) remporte un plus grand succès au sein de la population que la formation non formelle (74% contre 48%) et semble jouer un rôle de substitut lorsque des personnes sont empêchées de participer à une activité de formation non formelle. La participation à l'apprentissage informel est d'autant plus forte si les personnes empêchées participent déjà à la formation non formelle. L'empêchement n'influence pas le choix des formes d'apprentissage informel.

### **3. Situation financière et empêchement**

En 2006, au sein de la population résidante permanente âgée de 25 à 64 ans, 27% du total des heures de formation non formelle ont été payées, en partie au moins, par le participant. L'aspect financier semble jouer un rôle dans la participation. Les personnes ayant un bas salaire et celles sans emploi sont en effet souvent contraintes de renoncer à une formation pour cause de frais de cours trop élevés.

## Das Wichtigste in Kürze

### 1. Personen, die an der Teilnahme nicht-formaler Bildung verhindert sind

Mehr als ein Viertel der Bevölkerung (28%) gibt an, nicht alle gewünschten Weiterbildungsaktivitäten besucht haben zu können. Obwohl die meisten von ihnen (17%) während der zwölf Monate vor der Umfrage (SAKE 2006) zwar an einem Kurs, einem Seminar oder einem Privatunterricht teilgenommen haben, hätte der Prozentsatz für die Weiterbildungsteilnahme bedeutend höher sein können, wenn diese Personen nicht mit Hindernissen konfrontiert gewesen wären. Als Hinderungsgründe werden am häufigsten Geld- und Zeitmangel genannt.

Personen, die ihre Verhinderung an der Teilnahme an einer nicht-formalen Bildungsaktivität am meisten äussern, besuchen im Allgemeinen bereits eine Weiterbildung. Sobald man also eine Weiterbildung begonnen hat, steigt das Bedürfnis, noch andere oder mehr Weiterbildungen zu absolvieren.

### 2. Ersatzrolle des informellen Lernens

Das informelle Lernen (siehe nachstehende Definitionen) ist bei der Bevölkerung beliebter als die nicht-formale Bildung (74% gegenüber 48%) und scheint ein Ersatz zu sein, wenn Personen nicht an einer nicht-formalen Bildung teilnehmen können. Das informelle Lernen ist bei verhinderten Personen, die bereits an einer nicht-formalen Bildung teilnehmen, umso stärker präsent. Welche Form des informellen Lernens gewählt wird, wird allerdings nicht von der Verhinderung beeinflusst.

### 3. Finanzielle Situation und Verhinderung

Innerhalb der ständigen Wohnbevölkerung im Alter von 25 bis 64 Jahren wurden 27% aller nicht-formalen Bildungsstunden zumindest teilweise von den Teilnehmenden bezahlt. Der finanzielle Aspekt scheint für die Teilnahme eine Rolle zu spielen. Personen mit einem niedrigen Einkommen sowie Erwerbslose sind oft gezwungen, aufgrund zu hoher Kurskosten auf eine Weiterbildung zu verzichten.

## Introduction

De nos jours, la formation de base ne suffit plus. À l'heure où la technologie progresse rapidement, adaptation et mobilité sur le marché du travail sont les mots d'ordre. Cela nécessite non seulement de constantes mises à jour des connaissances, mais aussi l'acquisition de nouvelles. La société du savoir dans laquelle nous vivons peut de cette manière continuer à entretenir son capital humain. C'est dans cette optique de besoins éducatifs à long terme que s'inscrit le concept d'apprentissage tout au long de la vie.

Dans une politique qui vise à promouvoir la formation continue<sup>1</sup>, il est important de faire régulièrement des constats sur les résultats obtenus, afin de mieux cibler les efforts à fournir lorsque cela s'avère nécessaire. La formation continue étant la plupart du temps une démarche personnelle, il est important d'en faciliter l'accès autant que possible. D'un côté, les tarifs pratiqués par les organisateurs de la formation continue sont susceptibles d'en faciliter l'accès. D'un autre côté, les employeurs, en soutenant leurs employés, jouent également un rôle déterminant. Ce soutien peut se traduire par une participation, totale ou partielle, au frais de formation et/ou par la possibilité de se former pendant les heures de travail. Ces mesures et les lois en vigueur facilitent l'accès mais n'agissent pas forcément sur la motivation personnelle de suivre des cours. Or une large part de la population ne trouve aucun intérêt à entreprendre une formation continue<sup>2</sup> et peut-être y a-t-il quelque chose à faire sur ce plan là également. « La formation appelle la formation ». Cette observation rend bien compte de l'intérêt que portent les participants à la formation continue à poursuivre leurs efforts de formation. Dans de tels cas, le travail sur la motivation n'est plus à faire, mais ce n'est pas pour autant que tous peuvent réaliser (tous) leurs souhaits en matière de formation.

### Structure de la publication

Le présent rapport a pour objet les personnes empêchées de participer à des activités de formation continue. Le premier chapitre contextualise de manière générale cet empêchement et rend compte de la demande non satisfaite en matière de formation continue. Le deuxième chapitre présente l'hypothèse de l'apprentissage informel comme substitut à la formation non formelle. Le troisième chapitre analyse les difficultés d'accès à la formation continue sous l'angle financier. Les analyses qui suivent ont pour population de référence la population résidante permanente âgée de 25 à 64 ans.

### Définitions

Si le concept de formation continue s'est imposé au niveau politique et est même utilisé dans la législation, dans la statistique internationale, le concept d'apprentissage tout au long de la vie (*lifelong learning*) lui est préféré. Les deux concepts ne sont toutefois pas interchangeables et le second, qui

---

<sup>1</sup> Loi fédérale sur la formation professionnelle, ch. 4, art. 32.

<sup>2</sup> Voir plus bas tableau G1a : 42% de la population résidante permanente de 25 à 64 ans ne participe pas à la formation non formelle et ce sans raison liée à un empêchement.

## Personnes empêchées de participer à la formation continue

se définit par la totalité des activités d'apprentissage entreprises intentionnellement durant le cycle de vie, englobe le premier, qui est de définition plus restrictive<sup>3</sup>.

Il est courant de distinguer entre trois types d'apprentissage selon leur degré de formalisation :

- la formation formelle qui correspond aux formations « classiques » de l'enseignement national et qui sont généralement sanctionnées par un diplôme reconnu ;
- la formation non formelle qui comprend les formations reposant sur une relation élève-enseignant, mais qui sont entreprises en-dehors du système de formation institutionnel ;
- l'apprentissage informel qui regroupe toutes les activités entreprises dans un but explicite de formation, mais qui ne reposent pas sur une relation élève-enseignant.

Dans cette publication, seules les activités de formation non formelle ont été considérées et les expressions *formation continue* et *formation non formelle* sont utilisées indifféremment. Concrètement, il s'agit de cours, de séminaires, de conférences, de congrès, de workshops et de cours privés et c'est généralement à ce genre d'activités que l'on se réfère dans le langage courant lorsque l'on parle de formation continue.

### L'enquête

Les analyses de ce rapport ont été réalisées à partir des données issues de l'enquête suisse sur la population active (ESPA) de 2006. L'ESPA est la plus grande enquête par sondage auprès des ménages menée par l'Office fédéral de la statistique. Elle a pour but de décrire la structure de la population active et les comportements sur le marché du travail en Suisse. Elle a lieu chaque année depuis 1991 et fournit des indicateurs indispensables à la publication de rapports réguliers sur le marché du travail. Afin d'en rendre les résultats comparables sur le plan internationale, l'Office fédéral de la statistique s'est aligné sur les recommandations du Bureau international du Travail et sur les normes d'EUROSTAT applicables aux enquêtes sur les forces du travail.

Comme en 1996, en 1999 et en 2003, le thème de la formation continue a constitué l'un des points forts de l'enquête sur la population active de 2006 (ESPA). Tous les trois ans environ, la formation continue est intégrée dans l'ESPA en tant que composante thématique approfondie. Une série abrégée de questions relatives à la formation continue figure toutes les années dans le programme standard de l'ESPA.

### Univers de base

Ensemble des personnes âgées de 15 ans et plus appartenant à la population résidante permanente (voir glossaire). Les résultats présentés dans cette publication ne considèrent que la population résidante permanente âgée de 25 à 64 ans.

### Échantillon

L'enquête est basée sur un échantillon représentatif de ménages de toutes les régions du pays, tirés au sort dans l'annuaire téléphonique. Le membre du ménage à interviewer a également été choisi au hasard. En 2006, quelque 48'000 personnes ont été interrogées. Ce nombre inclut depuis 2003 un

<sup>3</sup> Pour un aperçu synthétique sur cette question, voir Borkowsky et Zuchuat (2006).

## Personnes empêchées de participer à la formation continue

échantillon partiel de 15'000 personnes de nationalité étrangère (ESPA étrangers) qui ont été tirées au sort dans le Registre central des étrangers (RCE). Pour 10 personnes contactées, 8 interviews ont été réalisées. Les personnes sélectionnées sont interrogées cinq années consécutives (panel rotatif). La participation à l'ESPA est facultative. Une personne de l'échantillon représente environ 130 personnes de l'univers de base.

### *Fiabilité des résultats*

L'ESPA étant réalisée auprès d'un échantillon, les résultats sont des estimations liées à une certaine variabilité. L'intervalle de confiance associé aux estimations permet de mesurer cette variabilité. Dans la présente publication, toutes les estimations tiennent compte de la pondération associée à l'échantillon. Les estimations de variabilité (intervalles de confiance) présentées intègrent également la structure du plan d'échantillonnage, notamment la stratification.

### *Méthode d'enquête*

Interviews téléphoniques assistées par ordinateur (CATI), après avis écrit.

### *Période d'enquête*

D'avril à juin de l'année correspondante.

### *Réalisation de l'enquête*

L'Office fédéral de la statistique a mandaté des instituts de sondage pour réaliser l'enquête.

# 1 Personnes empêchées de participer à la formation non formelle

La formation continue occupe une large part de la population suisse. En 2006, 48%<sup>4</sup> a participé à une activité de formation non formelle (cours, séminaires ou cours privés) et 74% à une forme d'apprentissage informel (participation à des groupes d'études, lectures spécialisées, visites guidées (musées), CD-Rom, Internet, etc.). Dans l'Enquête suisse sur la population active 2006 (ESPA), le questionnaire s'intéresse à la demande non satisfaite en matière de formation continue. Il demande aux personnes interrogées si elles ont souhaité suivre un cours durant les douze derniers mois, mais en ont été empêchées pour une raison ou pour une autre<sup>5</sup>. Alors qu'une majorité a répondu par la négative, 28% se disent avoir été empêchés de se former (graphique G1a). Parmi ceux-ci peu sont toutefois restés totalement inactifs, puisque 17% ont pratiqué une ou plusieurs autres activités de

<sup>4</sup> Les valeurs ont été arrondies à l'unité. Des petites différences peuvent donc apparaître lors d'additions.

<sup>5</sup> Un indicateur sur l'empêchement de participer à la formation continue a déjà été publié sur le portail de l'OFS ([www.statistique.admin.ch](http://www.statistique.admin.ch)). Cette publication a pour objectif d'analyser plus en détail certains aspects liés à cet empêchement.

## Personnes empêchées de participer à la formation continue

formation non formelle. Ce groupe de personnes évoque le potentiel supplémentaire d'intensité de participation, c'est-à-dire la part des personnes susceptibles d'accroître le nombre d'activités par personnes. La participation moyenne par personne de 1,7 activité augmenterait ainsi sensiblement si ces personnes avaient effectivement pu participer<sup>6</sup>. De ces 28% de personnes empêchées de participer, environ 10% n'ont pris part à aucune activité de formation non formelle. Ce groupe évoque le potentiel supplémentaire de participation, c'est-à-dire la part des personnes susceptibles d'accroître le taux de participation. Cela signifie que si ces personnes avaient pu suivre les cours de formation continue souhaités, le taux de participation à la formation non formelle serait passé de 48% à 58%.

### Participation à la formation non formelle selon l'empêchement, en 2006

Population résidante permanente de 25 à 64 ans

G 1a



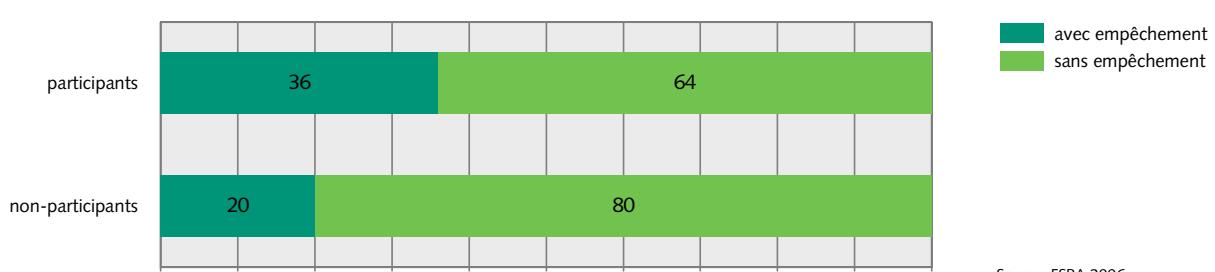
Source: ESPA 2006

© Office fédéral de la statistique (OFS)

### Participation à la formation non formelle selon l'empêchement, en 2006

Population résidante permanente de 25 à 64 ans

G 1b



Source: ESPA 2006

© Office fédéral de la statistique (OFS)

Un certain nombre de raisons sont à l'origine de l'empêchement de participer à des cours de formation continue. Manque de temps ou manque d'argent sont des raisons souvent évoquées. Sur

<sup>6</sup> En admettant que l'empêchement annoncé par chaque personne ne représente qu'une seule activité, la participation moyenne par personne passerait de 1,7 activité à 2,1.

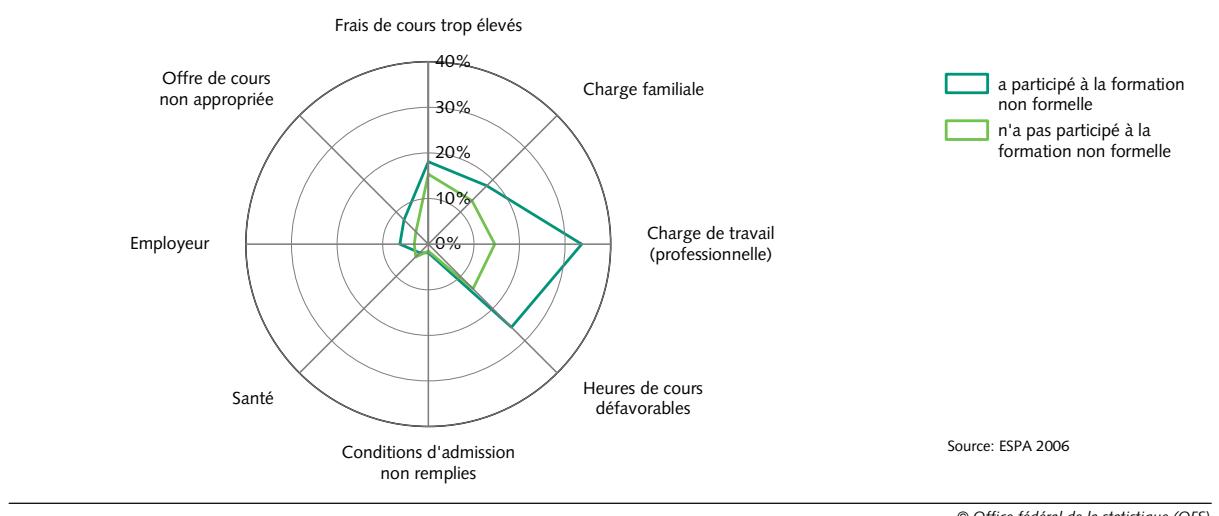
## Personnes empêchées de participer à la formation continue

les huit raisons<sup>7</sup> d'empêchement proposées dans le questionnaire de l'ESPA, chaque personne interrogée sur ce sujet en donne en moyenne un peu moins de deux (voir graphique G2 et tableaux en annexe). Il est toutefois important de souligner ici les limites de l'objectivité des réponses données par les personnes interrogées. Un effet possible de désirabilité sociale n'est pas à exclure<sup>8</sup>.

### Raison de l'empêchement selon la participation, en 2006

Population résidente permanente de 25 à 64 ans

G 2



Le graphique G1b permet de faire une série de premières constatations. La première est que la formation appelle la formation. En effet, les personnes qui se disent empêchées de suivre un cours sont proportionnellement plus nombreuses parmi les participants à la formation non formelle que parmi les non participants : 36% de personnes empêchées chez les participants contre 20% chez les non-participants. En d'autres termes, une fois la démarche de s'inscrire à une activité de formation non formelle entreprise, l'envie de suivre d'autres cours se fait sentir.

Le manque d'intérêt des non-participants sans empêchement se vérifie avec leurs intentions de participations<sup>9</sup> puisqu'ils sont 72% à afficher leur intention de ne pas suivre de cours dans les douze mois à venir (contre 19% ayant l'intention de suivre un cours et 10% ne sachant pas ; voir le graphique G3). C'est la seule catégorie où les intentions de participation remportent proportionnellement plus de « non » que de « oui ». Les non-participants qui ont eu un empêchement,

<sup>7</sup> Les personnes interrogées pouvaient choisir parmi les huit raisons suivantes (plusieurs réponses possibles) : coûts trop élevés des cours ; contraintes familiales ; surcharge professionnelle ; horaires des cours pas pratiques ; conditions d'admission non remplies ; problèmes de santé ; manque de soutien de l'employeur ; aucune offre de cours appropriée.

<sup>8</sup> « Le manque de temps est de loin le plus souvent évoqué. Cependant, en raison de la connotation très positive, dans notre société, donnée au fait d'être très occupé, et donc de ne pas avoir de temps, ces réponses doivent être interprétées prudemment. En effet, affirmer ne pas avoir le temps nécessaire peut être une manière socialement acceptable d'éviter de donner d'autres raisons moins valorisantes, telles que le manque de confiance en soi, des raisons de santé ou encore des coûts trop élevés. », J.-C. Zuchuat 2007.

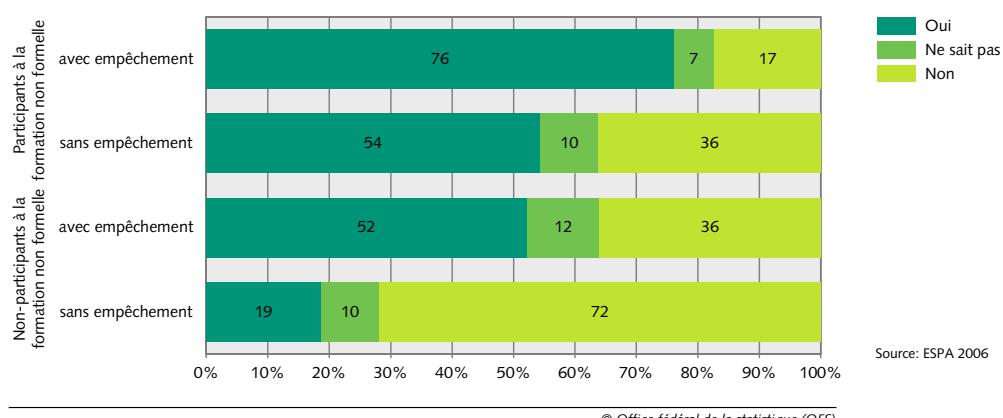
<sup>9</sup> Dans le questionnaire de l'ESPA 2006, la personne interrogée est questionnée sur ses intentions de participation à un cours de formation continue dans les douze mois à venir. Celle-ci pouvait répondre par oui, non ou ne sait pas.

## Personnes empêchées de participer à la formation continue

quant à eux, fournissent un « non » beaucoup moins massif (36%) et un « oui » pour la moitié d'entre eux (52%). Chez les participants, les intentions de renouveler la participation à un cours sont, comme attendues, nettement positives (76% et 54% pour les personnes empêchées respectivement non-empêchées). Il est toutefois surprenant d'observer chez les participants sans empêchement une relativement forte proportion de personnes n'ayant pas l'intention de poursuivre leur formation ou d'en entreprendre une autre (36% contre seulement 17% chez les personnes avec empêchement).

**Participation à la formation non formelle selon l'empêchement et l'intention de suivre un cours en 2006**  
Population résidente permanente de 25 à 64 ans

**G 3**



© Office fédéral de la statistique (OFS)

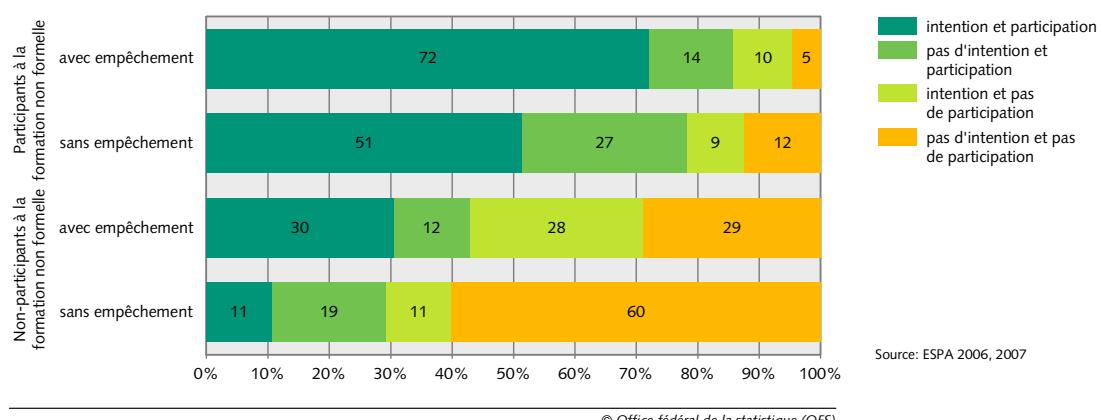
Grace aux données de l'ESPA 2007, il est possible de vérifier si ces intentions de participation en 2006 ont effectivement été réalisées en 2007. Une partie des personnes interrogées en 2006 font partie du panel 2007<sup>10</sup>. Il est alors possible de recouper leurs réponses (graphique G4). Les participants 2006 qui ont annoncé leur intention de participation en 2007 ont, pour la plupart, réalisé leur dessein. Chez les personnes ayant eu un empêchement en 2006, 72% ont participé comme ils l'avaient annoncé en 2007 et 10% se sont rétractées malgré leur intention et n'ont finalement pas participé en 2007. Chez les personnes n'ayant pas eu d'empêchement en 2006, ces mêmes taux atteignent respectivement 51% et 9%. A noter également dans ce groupe, le pourcentage élevé de personnes (une sur quatre) qui a entrepris une formation continue malgré leur intention de ne pas y prendre part. On retrouve à peu près ce schéma à l'inverse pour les non-participants à la formation non formelle. Trois personnes non-empêchées sur cinq qui n'avaient pas l'intention de participer en 2007 se sont effectivement abstenues et une sur cinq a changé d'avis et a tout de même pris part à une activité de formation continue. En ce qui concerne les personnes empêchées, 60% d'entre elles respectent leur intention : 30% de participer et 30% de ne pas participer. Les 40% restants se répartissent en personnes qui ont changé d'avis, mais au détriment d'une participation à la formation continue (28% contre 12%).

<sup>10</sup> Sur les 48000 personnes interrogées en 2007, 34000 faisaient partie du panel 2006 (ce qui représente environ 22000 pour notre population d'analyse).

## Personnes empêchées de participer à la formation continue

Participation à la formation non formelle selon l'empêchement,  
l'intention de suivre un cours en 2006 et la participation effective en 2007  
Population résidente permanente de 25 à 64 ans

G 4



## 2 Rôle de substitut de l'apprentissage informel

Plus d'un quart de la population (28%) dit avoir été empêché de participer à un cours de formation continue. Il est intéressant à présent de confronter le taux de participation à l'apprentissage informel avec celui de la formation non formelle en fonction de l'empêchement et d'essayer de savoir si l'apprentissage informel peut jouer dans certains cas un rôle de substitut à la formation non formelle.

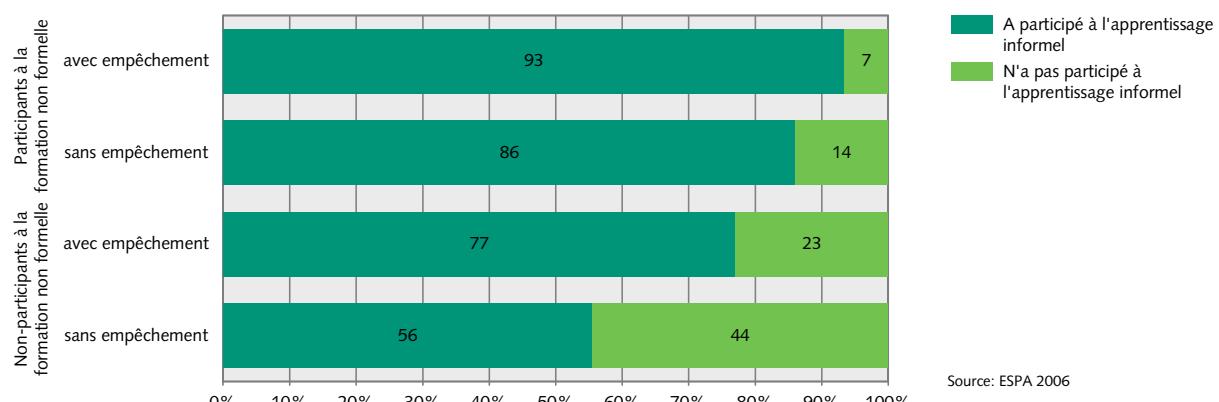
L'apprentissage informel rencontre plus de succès que la formation non formelle au sein de la population suisse (74% contre 48%). Cet engouement reflète sans doute une plus grande facilité d'accès à l'apprentissage informel. Il est en effet plus aisément de se former chez soi lorsqu'on en a l'occasion avec un livre ou un CD-Rom par exemple que de s'inscrire à un cours et d'y participer régulièrement. Le terme de substitut a ici valeur d'activité formatrice de remplacement dans un sens très large. Il ne signifie pas forcément que le sujet d'apprentissage informel choisi sera le même que celui du cours qui n'a pas pu être suivi.

## Personnes empêchées de participer à la formation continue

### Participation à l'apprentissage informel selon l'empêchement de participer à la formation non formelle, en 2006

Population résidente permanente de 25 à 64 ans

G 5



Source: ESPA 2006

© Office fédéral de la statistique (OFS)

D'après le graphique G5, on peut constater deux choses.

1.- les personnes qui participent à la formation non formelle s'engagent plus dans l'apprentissage informel, qu'elles soient empêchées ou non. Les participants à la formation non formelle présentent un taux de participation à l'apprentissage informel de 93% pour les personnes empêchées de participer à la formation non formelle et de 86% pour celles non-empêchées. Ce même taux ne s'élève pour les non-participants à la formation non formelle qu'à 77% respectivement 56%. En comparaison des autres taux énoncés, ces 56% reflètent également le manque d'intérêt des non-participants à la formation non formelle sans empêchement pour la formation continue en général. En d'autres termes la formation appelle la formation et la participation motive la participation. Une fois entré dans une démarche visant à se former, l'envie de participer à davantage d'activités de formation continue se fait sentir. A l'inverse si cette démarche n'a pas été entreprise, il y a peu d'intérêt pour la formation continue.

2.- Il semble que le fait d'être empêché de participer à la formation non formelle pousse les gens à se tourner vers l'apprentissage informel. En effet, qu'elles participent ou non à la formation non formelle, on remarque que les personnes empêchées participent plus à l'apprentissage informel. La différence est particulièrement marquée pour les non-participants à la formation non formelle. Ici l'écart est de 20 points pourcent entre les personnes avec empêchement (77%) et les personnes sans empêchement (56%). Les participants à la formation non formelle ont donc largement tendance à cumuler les activités de formation continue. Les non-participants à la formation non formelle, quant à eux, se tournent volontiers vers l'apprentissage informel, mais de manière beaucoup plus nette lorsqu'ils ont entrepris la démarche, avortée par un empêchement, de s'inscrire à un cours ou un séminaire.

Ces constatations peuvent donc traduire un rôle de substitut de l'apprentissage informel à la formation non formelle. Le facteur empêchement de participer à une activité de formation non formelle semble bien influencer l'engagement dans un apprentissage informel. Ce facteur n'a une importance que relative pour les participants à la formation non formelle mais prend beaucoup d'ampleur pour les non-participants à la formation non formelle.

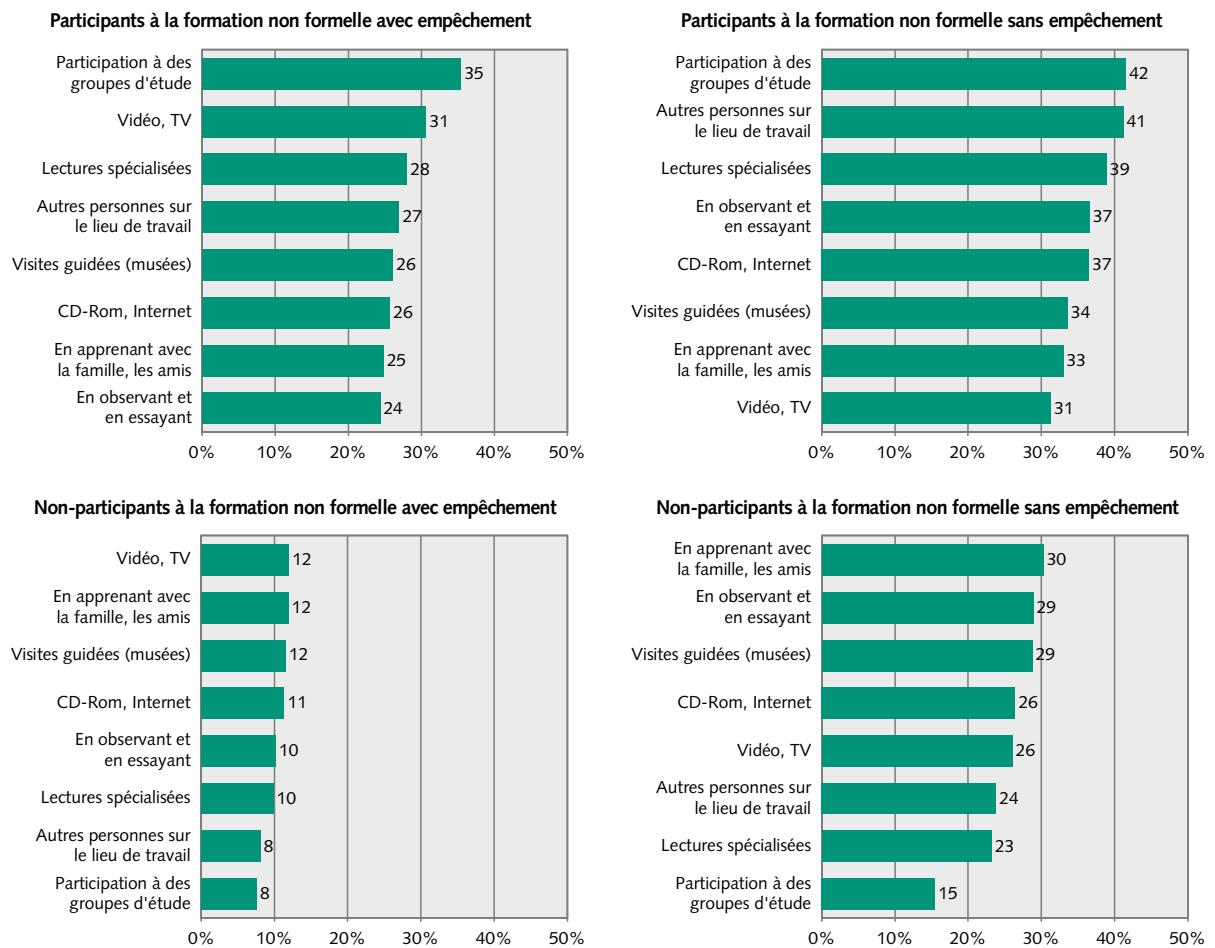
## Personnes empêchées de participer à la formation continue

Si l'on s'intéresse à présent à la participation aux différentes formes d'apprentissage informel afin d'y déceler d'éventuelles caractéristiques comportementales liées à l'empêchement de participer à la formation non formelle, on parvient à la conclusion suivante : le facteur empêchement n'est pas déterminant pour le choix d'une forme d'apprentissage informel plutôt qu'une autre. Les quatre petits graphiques G6 montrent que trois sur quatre des formes les plus utilisées sont communes aux participants à la formation non formelle avec empêchement et sans empêchement : participation à des groupes d'études ; lectures spécialisées ; autres personnes sur le lieu de travail. Les formes d'apprentissage informel qu'ils privilégient ont une connotation relativement studieuse et sérieuse. On retrouve le même schéma pour les non-participants à la formation non formelle, mais avec des formes d'apprentissage différentes plutôt qualifiables de ludiques : en apprenant avec les amis ; visites guidées (musées) ; CD-Rom, Internet. Le fait d'être actif dans la formation non formelle ou non semble donc bien plus influencer le choix des formes d'apprentissage informel que le fait d'être empêché ou non de participer à une activité de formation non formelle.

### Participation aux différentes formes d'apprentissage informel selon la participation à la formation non formelle et l'empêchement d'y participer, en 2006

Population résidente permanente de 25 à 64 ans

G 6



### 3 Situation financière et empêchement

En 2006, au sein de la population résidante permanente âgée de 25 à 64 ans, 27% du total des heures de formation non formelle ont été payées, en partie au moins, par le participant<sup>11</sup>. Le but de ce chapitre est de connaître l'impact de la situation financière sur la participation à la formation continue à travers des dimensions telles que le salaire et le statut sur le marché du travail. Ceci permettra de dresser un portrait des personnes les plus empêchées de participer et de les confronter aux résultats obtenus avec les raisons d'empêchement les plus évoquées.

#### 3.1 Le salaire

La tendance qui se dégage du graphique G7 est assez nette : plus le salaire est élevé, plus la participation à la formation non formelle est élevée. Le plus souvent c'est une formation étendue qui mène à un salaire élevé. Or les personnes au bénéfice d'un haut niveau de formation sont les plus gros demandeurs de formation. Ils sont donc, en termes de probabilité, plus enclins à être confrontés à un obstacle. Et c'est bien ce que l'on remarque dans le graphique. Le taux de participation des personnes empêchées passe ainsi de 13% pour la classe de salaire la plus basse à 27% pour la classe la plus haute, soit deux fois plus. Pour les participants à la formation non formelle, la raison d'empêchement la plus largement donnée est la charge de travail professionnelle (graphique G8). Une exception à noter cependant : les classes de salaires les plus basses évoquent en premier lieu les frais de cours trop élevés. Pour les non-participants, on retrouve le même schéma mais on remarque, dans ce cas, que les frais de cours représentent de manière générale une part relative plus importante par rapport aux autres raisons d'empêchement. D'une part, pour le quintile inférieur, l'écart entre « frais de cours trop élevés » et « charge de travail » est nettement plus grand pour les non-participants (resp. 24% et 15% contre 20% resp. 18% pour les participants). D'autre part, bien que la « charge de travail » reprenne l'avantage à partir du 2<sup>e</sup> quintile, cet écart est beaucoup moins marqué pour les non-participants que pour les participants (2<sup>e</sup> quintile : 1 point pourcent d'écart pour les non-participants contre 12 points pourcent pour les participants ; 3<sup>e</sup> quintile : resp. 2 contre 18 points pourcent d'écart). Les problèmes liés au financement des cours semblent donc toucher en premier lieu les non-participants empêchés avec un bas salaire. Le graphique G7 montre que c'est effectivement dans cette catégorie que l'on trouve le plus grand pourcentage de personnes qui renoncent complètement à la formation non formelle à cause d'un empêchement (quintile inférieur : 14% de non-participants empêchés ; quintile supérieur : 6%).

---

<sup>11</sup> Voir les indicateurs de la formation continue sur [www.statistique.admin.ch](http://www.statistique.admin.ch)

## Personnes empêchées de participer à la formation continue

### Participation à la formation non formelle selon l'empêchement et la classe de salaire, en 2006

Population résidante permanente de 25 à 64 ans

G 7



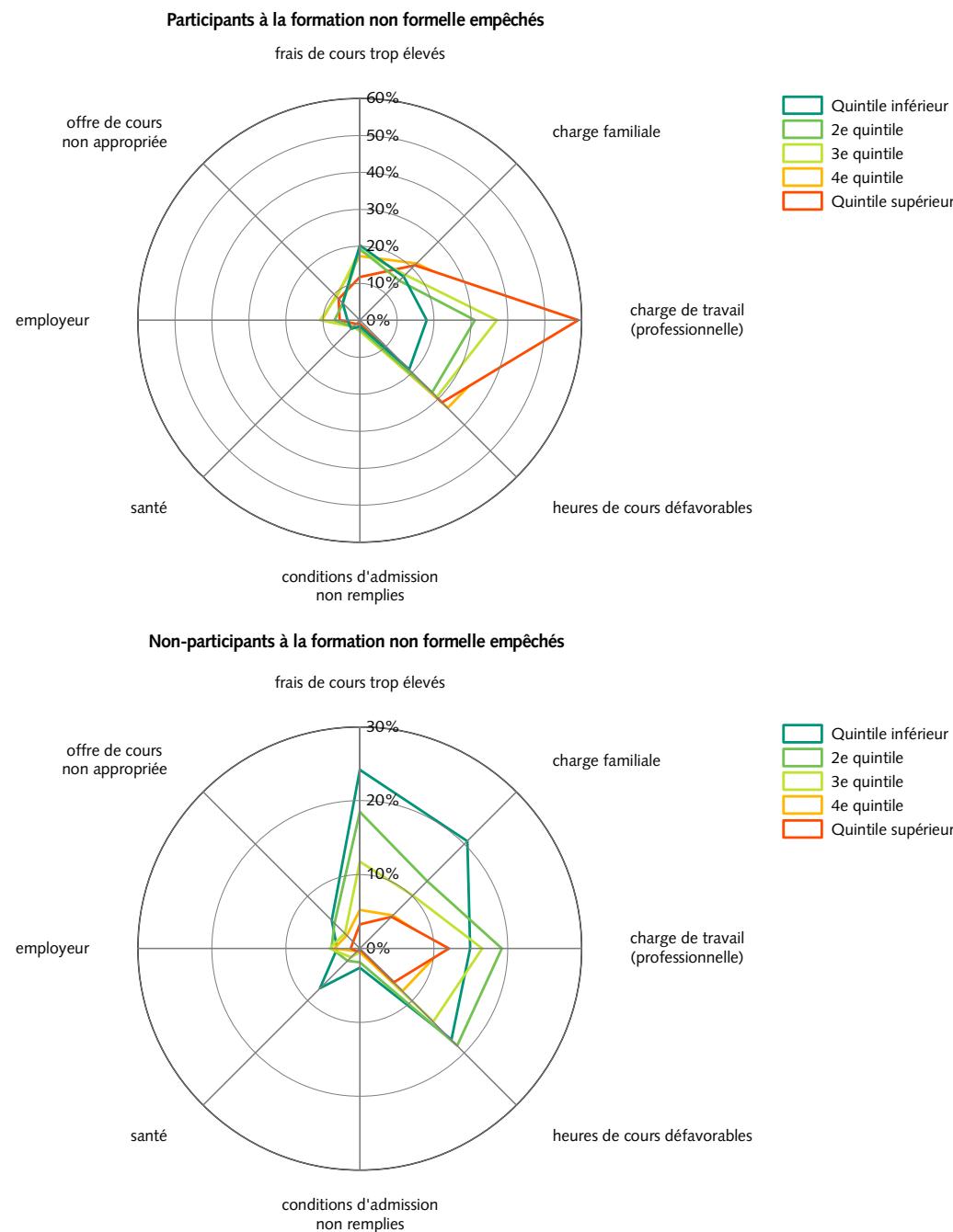
Source: ESPA 2006

© Office fédéral de la statistique (OFS)

## Personnes empêchées de participer à la formation continue

Raison de l'empêchement selon la classe de salaire, en 2006  
Population résidente permanente de 25 à 64 ans

G 8



Source: ESPA 2006

© Office fédéral de la statistique (OFS)

### 3.2 Le statut sur le marché du travail

Sans empêchement, les actifs occupés participent plus à la formation non formelle (graphique G9 : 34%) que les sans-emploi (21%) et que les non-actifs (15%). Avec empêchement cet ordre est moins évident. En effet, actifs occupés et sans-emploi atteignent tout deux un taux de participation de 19%, les non-actifs restant en queue de peloton avec 9%. Pour ces derniers, on dénote un manque d'intérêt à suivre une formation continue. En effet, environ trois non-actifs sur cinq ne participent pas à

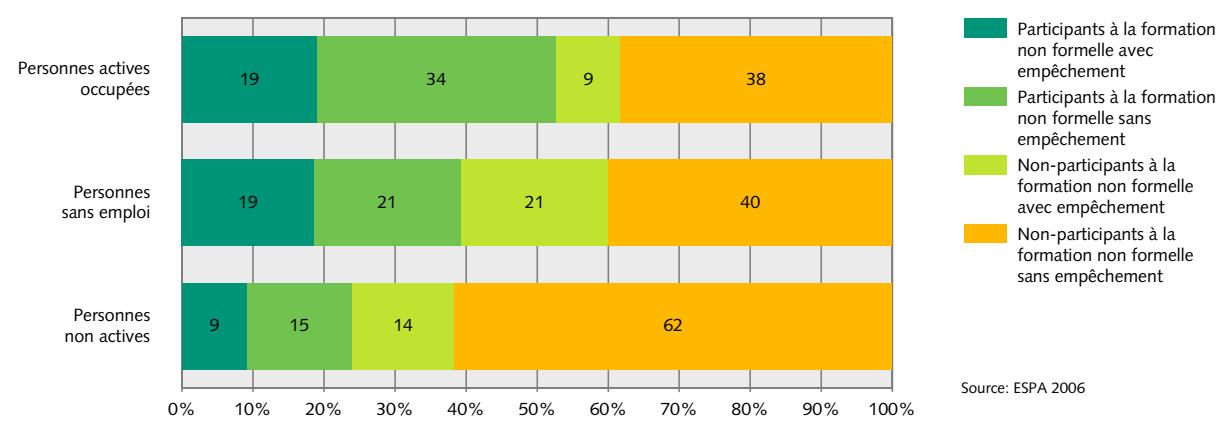
## Personnes empêchées de participer à la formation continue

la formation non formelle même s'ils n'ont aucun empêchement. Les raisons d'empêchement les plus souvent évoquées sont pour les actifs occupés la charge de travail, pour les sans-emploi les frais de cours trop élevés et pour les non-actifs la charge familiale (graphique G10). Si l'on observe à présent les taux cumulés d'empêchement, on remarque que les plus touchés sont les sans-emploi avec 39% (19% de participants empêchés + 21% de non-participants empêchés), suivis par les actifs occupés avec 28% (19% + 9%) et les non-actifs avec 24% (9% + 14%). Alors que la formation pourrait favoriser leur retour sur le marché du travail, les personnes sans-emploi sont donc celles qui se voient le plus souvent renoncer à une formation continue à cause d'un empêchement. Enfin, en mettant en exergue les premières raisons évoquées par chacune des trois catégories, on peut avancer que l'impact des frais de cours trop élevés sur la participation des sans-emploi est plus fort que l'impact de la charge de travail sur la participation des actifs occupés ou de la charge familiale sur les non actifs.

### Participation à l'apprentissage informel selon l'empêchement et le statut sur le marché du travail, en 2006

Population résidente permanente de 25 à 64 ans

G 9



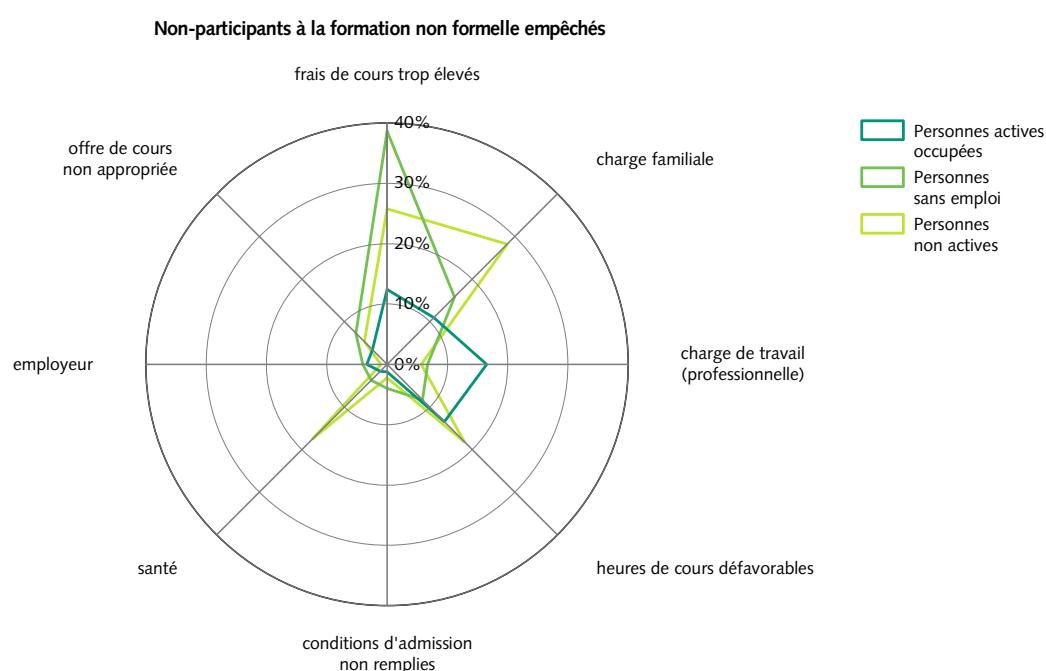
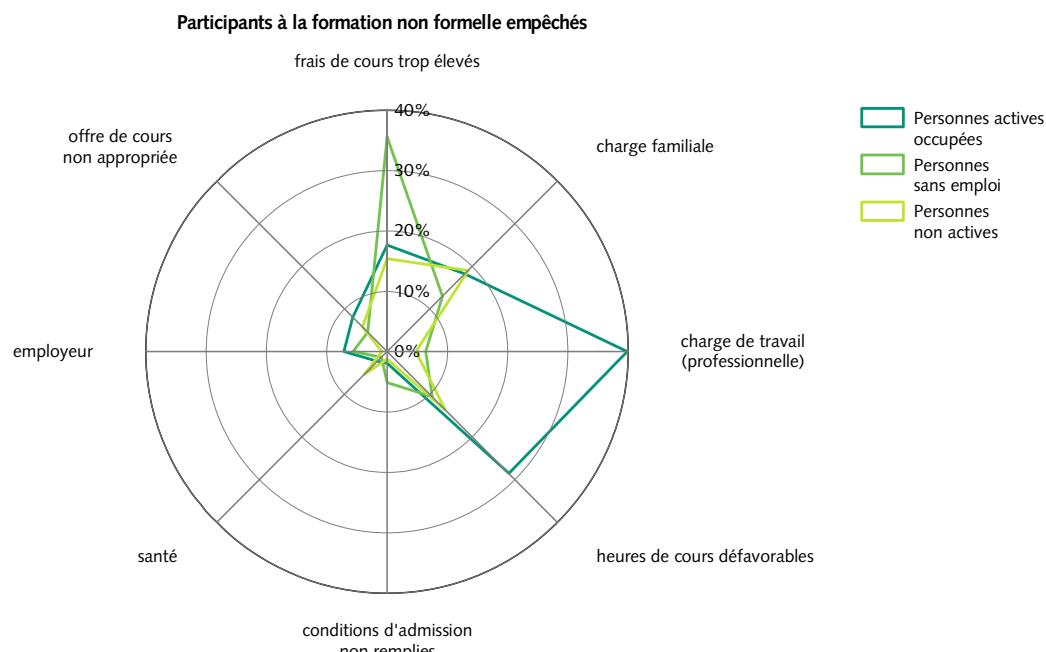
Source: ESPA 2006

© Office fédéral de la statistique (OFS)

## Personnes empêchées de participer à la formation continue

Raison de l'empêchement selon le statut sur le marché du travail, en 2006  
Population résidente permanente de 25 à 64 ans

G 10



Source: ESPA 2006

© Office fédéral de la statistique (OFS)

## Personnes empêchées de participer à la formation continue

### Annexe

Participation aux différents types de formation continue selon l'empêchement de participer à la formation non formelle, en 2006

Population résidante permanente de 25 à 64 ans

	avec empêchement de participer à la formation non formelle		sans empêchement de participer à la formation non formelle	
	taux en %	IC à 95%	taux en %	IC à 95%
Total	72.3	+/- 0.6	27.7	+/- 0.6
<b>Formation non formelle</b>				
Participants	63.5	+/- 1.0	36.5	+/- 1.0
Non-participants	80.4	+/- 0.7	19.6	+/- 0.7
<b>Apprentissage informel</b>				
Participants	67.2	+/- 0.8	32.8	+/- 0.8
Non-participants	86.8	+/- 0.8	13.2	+/- 0.8

Personnes empêchées de participer à la formation non formelle, en 2006

Population résidante permanente de 25 à 64 ans

	Participants à la formation non formelle				Non-participants à la formation non formelle				Total	
	avec empêchement		sans empêchement		avec empêchement		sans empêchement			
	taux en %	IC à 95%	taux en %	IC à 95%	taux en %	IC à 95%	taux en %	IC à 95%	taux en %	IC à 95%
<b>Participation à l'apprentissage informel</b>										
A participé à l'apprentissage informel	93.4	+/- 0.8	86.0	+/- 0.9	77.1	+/- 1.6	55.5	+/- 1.0	73.6	+/- 0.6
N'a pas participé à l'apprentissage informel	6.6	+/- 0.8	14.0	+/- 0.9	22.9	+/- 1.6	44.5	+/- 1.0	26.4	+/- 0.6
<b>Intention de participation dans les 12 mois à venir</b>										
ne sait pas	6.6	+/- 0.8	9.6	+/- 0.8	11.8	+/- 1.3	9.5	+/- 0.6	9.3	+/- 0.4
oui	76.1	+/- 1.4	54.3	+/- 1.3	52.2	+/- 2.0	18.6	+/- 0.8	42.8	+/- 0.7
non	17.3	+/- 1.3	36.1	+/- 1.2	36.0	+/- 1.9	71.8	+/- 0.9	47.9	+/- 0.7
<b>Intention de participation 2006 et participation effective 2007</b>										
ne sait pas et participation	1.4	+/- 0.4	2.6	+/- 0.5	8.1	+/- 1.4	6.2	+/- 0.6	4.4	+/- 0.3
ne sait pas et pas de participation	4.7	+/- 0.8	7.1	+/- 0.8	3.2	+/- 0.8	3.7	+/- 0.5	4.9	+/- 0.4
intention et participation	67.7	+/- 1.8	46.5	+/- 1.5	27.0	+/- 2.2	9.6	+/- 0.8	33.5	+/- 0.8
intention et pas de participation	8.9	+/- 1.0	8.4	+/- 0.8	25.1	+/- 2.0	9.6	+/- 0.8	10.7	+/- 0.5
pas d'intention et participation	4.4	+/- 0.7	11.2	+/- 1.0	25.6	+/- 2.0	54.2	+/- 1.3	28.7	+/- 0.7
pas d'intention et pas de participation	12.9	+/- 1.3	24.2	+/- 1.3	10.9	+/- 1.6	16.8	+/- 1.0	17.8	+/- 0.6
<b>Intention de participation 2006 et participation effective 2007</b>										
intention et participation	72.1	+/- 1.8	51.4	+/- 1.6	30.5	+/- 2.4	10.6	+/- 0.8	36.9	+/- 0.8
intention et pas de participation	9.5	+/- 1.1	9.3	+/- 0.9	28.3	+/- 2.2	10.6	+/- 0.8	11.8	+/- 0.5
pas d'intention et participation	13.8	+/- 1.4	26.8	+/- 1.4	12.3	+/- 1.8	18.6	+/- 1.1	19.6	+/- 0.7
pas d'intention et pas de participation	4.6	+/- 0.8	12.4	+/- 1.1	28.8	+/- 2.2	60.1	+/- 1.3	31.7	+/- 0.8

## Personnes empêchées de participer à la formation continue

IC à 95% = intervalle de confiance à 95%

Office fédéral de la statistique, Enquête suisse sur la population active 2006

© OFS - Statistique de la formation continue

## Personnes empêchées de participer à la formation continue

### Raisons de l'empêchement de participer à des activités de formation non formelle, en 2006

Population résidente permanente de 25 à 64 ans

		frais de cours trop élevés		charge familiale		charge de travail (professionnelle)		heures de cours défavorables		conditions d'admission non remplies		santé		employeur		offre de cours non appropriée	
		taux en %	IC à 95%	taux en %	IC à 95%	taux en %	IC à 95%	taux en %	IC à 95%	taux en %	IC à 95%	taux en %	IC à 95%	taux en %	IC à 95%	taux en %	IC à 95%
Total	non	66.6	+/- 1.2	68.4	+/- 1.2	51.8	+/- 1.3	60.4	+/- 1.3	96.6	+/- 0.4	93.5	+/- 0.6	90.7	+/- 0.7	88.6	+/- 0.8
	a participé à la formation n.f.	18.1	+/- 1.0	18.1	+/- 1.0	33.6	+/- 1.2	25.7	+/- 1.1	1.9	+/- 0.3	2.6	+/- 0.4	6.2	+/- 0.6	7.6	+/- 0.7
	n'a pas participé à la formation n.f.	15.3	+/- 0.9	13.5	+/- 0.8	14.6	+/- 0.9	13.8	+/- 0.9	1.5	+/- 0.3	3.9	+/- 0.4	3.1	+/- 0.4	3.8	+/- 0.5
Statut sur le marché du travail																	
Personnes actives occupées	non	69.9	+/- 1.3	70.8	+/- 1.3	43.7	+/- 1.4	58.1	+/- 1.4	96.9	+/- 0.5	96.1	+/- 0.5	89.5	+/- 0.9	88.5	+/- 0.9
	a participé à la formation n.f.	17.7	+/- 1.1	18.2	+/- 1.1	39.8	+/- 1.4	28.5	+/- 1.3	1.9	+/- 0.4	2.3	+/- 0.4	7.2	+/- 0.7	8.1	+/- 0.8
Personnes sans emploi	n'a pas participé à la formation n.f.	12.4	+/- 0.9	10.9	+/- 0.9	16.5	+/- 1.0	13.4	+/- 1.0	1.2	+/- 0.3	1.6	+/- 0.3	3.4	+/- 0.5	3.4	+/- 0.5
	non	25.7	+/- 4.8	71.3	+/- 5.5	86.9	+/- 3.8	81.2	+/- 4.7	90.9	+/- 3.4	95.0	+/- 2.8	90.3	+/- 3.2	88.1	+/- 4.0
Personnes non actives	a participé à la formation n.f.	35.6	+/- 5.8	13.0	+/- 4.4	6.4	+/- 2.6	10.5	+/- 4.1	5.1	+/- 3.1	1.3	+/- 1.3	5.7	+/- 2.6	4.6	+/- 3.1
	n'a pas participé à la formation n.f.	38.7	+/- 5.6	15.7	+/- 4.2	6.7	+/- 2.8	8.3	+/- 2.9	4.0	+/- 1.6	3.7	+/- 2.2	4.0	+/- 1.9	7.3	+/- 2.7
	non	58.8	+/- 3.1	52.8	+/- 3.2	89.5	+/- 2.0	68.2	+/- 3.0	96.6	+/- 1.0	77.2	+/- 2.6	98.1	+/- 0.8	88.8	+/- 2.1
Classe de salaire	a participé à la formation n.f.	15.4	+/- 2.3	19.0	+/- 2.5	4.8	+/- 1.5	13.7	+/- 2.2	1.2	+/- 0.5	5.3	+/- 1.4	0.9	+/- 0.5	5.8	+/- 1.7
	n'a pas participé à la formation n.f.	25.8	+/- 2.8	28.2	+/- 2.8	5.6	+/- 1.5	18.1	+/- 2.5	2.2	+/- 0.9	17.4	+/- 2.3	1.1	+/- 0.6	5.4	+/- 1.3
	non	55.5	+/- 1.9	62.8	+/- 1.9	67.0	+/- 1.9	63.8	+/- 1.9	95.8	+/- 0.7	89.1	+/- 1.1	93.5	+/- 0.9	88.0	+/- 1.3
2e quintile	a participé à la formation n.f.	20.3	+/- 1.6	16.7	+/- 1.5	18.1	+/- 1.6	18.8	+/- 1.6	1.6	+/- 0.5	3.3	+/- 0.7	3.4	+/- 0.7	6.6	+/- 1.1
	n'a pas participé à la formation n.f.	24.2	+/- 1.6	20.5	+/- 1.5	14.9	+/- 1.4	17.5	+/- 1.4	2.6	+/- 0.5	7.6	+/- 0.9	3.1	+/- 0.7	5.4	+/- 0.8
3e quintile	non	62.2	+/- 3.5	72.0	+/- 3.2	49.7	+/- 3.7	53.8	+/- 3.7	95.9	+/- 1.3	95.0	+/- 1.6	89.3	+/- 2.1	88.6	+/- 2.2
	a participé à la formation n.f.	19.4	+/- 2.8	15.2	+/- 2.6	31.1	+/- 3.6	27.6	+/- 3.4	2.3	+/- 1.0	2.6	+/- 1.3	6.9	+/- 1.8	6.5	+/- 1.7
	n'a pas participé à la formation n.f.	18.5	+/- 2.6	12.8	+/- 2.3	19.2	+/- 2.8	18.6	+/- 2.9	1.9	+/- 0.9	2.4	+/- 1.0	3.9	+/- 1.3	4.9	+/- 1.5
4e quintile	non	69.4	+/- 3.2	72.5	+/- 3.1	46.3	+/- 3.6	56.6	+/- 3.6	96.7	+/- 1.2	95.8	+/- 1.3	85.2	+/- 2.5	88.1	+/- 2.3
	a participé à la formation n.f.	18.8	+/- 2.7	17.4	+/- 2.7	37.1	+/- 3.5	29.4	+/- 3.3	2.9	+/- 1.1	2.5	+/- 1.1	10.7	+/- 2.3	9.0	+/- 2.1
	n'a pas participé à la formation n.f.	11.7	+/- 2.1	10.1	+/- 2.0	16.6	+/- 2.6	14.0	+/- 2.5	0.5	+/- 0.3	1.7	+/- 0.8	4.1	+/- 1.3	2.9	+/- 1.0
Quintile supérieur	non	77.4	+/- 2.6	72.0	+/- 2.9	41.9	+/- 3.2	58.3	+/- 3.2	96.7	+/- 1.1	97.1	+/- 1.0	86.3	+/- 2.3	88.3	+/- 2.0
	a participé à la formation n.f.	17.4	+/- 2.4	21.7	+/- 2.7	46.9	+/- 3.2	33.5	+/- 3.1	2.7	+/- 1.1	2.3	+/- 1.0	10.3	+/- 2.1	9.2	+/- 1.8
	n'a pas participé à la formation n.f.	5.2	+/- 1.3	6.3	+/- 1.5	11.2	+/- 1.9	8.1	+/- 1.7	0.5	+/- 0.4	0.5	+/- 0.4	3.5	+/- 1.2	2.5	+/- 1.0
	non	85.0	+/- 2.2	72.9	+/- 2.9	28.9	+/- 2.9	62.1	+/- 3.1	99.0	+/- 0.5	98.1	+/- 0.8	93.3	+/- 1.4	90.6	+/- 1.9
	a participé à la formation n.f.	11.7	+/- 2.0	21.1	+/- 2.7	59.1	+/- 3.1	31.4	+/- 3.0	0.9	+/- 0.5	1.4	+/- 0.7	5.5	+/- 1.3	8.2	+/- 1.8
	n'a pas participé à la formation n.f.	3.3	+/- 1.0	6.1	+/- 1.5	12.0	+/- 2.0	6.5	+/- 1.5	0.1	+/- 0.1	0.6	+/- 0.4	1.2	+/- 0.6	1.3	+/- 0.7

## Personnes empêchées de participer à la formation continue

Participation à l'apprentissage informel																	
N'a pas participé à l'apprentissage informel	non	54.8	+/- 3.2	63.5	+/- 3.1	65.2	+/- 3.2	67.7	+/- 3.1	96.6	+/- 1.1	88.5	+/- 2.0	94.1	+/- 1.5	91.7	+/- 1.9
	a participé à la formation n.f.	11.4	+/- 2.1	9.6	+/- 1.9	13.8	+/- 2.5	10.3	+/- 2.1	1.1	+/- 0.7	1.6	+/- 0.9	1.5	+/- 0.8	2.5	+/- 1.1
A participé à l'apprentissage informel	n'a pas participé à la formation n.f.	33.7	+/- 3.0	26.9	+/- 2.8	21.0	+/- 2.6	22.0	+/- 2.7	2.3	+/- 0.8	9.9	+/- 1.8	4.3	+/- 1.3	5.7	+/- 1.6
	non	68.3	+/- 1.3	69.1	+/- 1.3	49.9	+/- 1.4	59.4	+/- 1.4	96.6	+/- 0.5	94.2	+/- 0.6	90.2	+/- 0.8	88.1	+/- 0.9
	a participé à la formation n.f.	19.1	+/- 1.1	19.4	+/- 1.1	36.5	+/- 1.4	27.9	+/- 1.3	2.1	+/- 0.4	2.8	+/- 0.4	6.9	+/- 0.7	8.3	+/- 0.8
	n'a pas participé à la formation n.f.	12.7	+/- 0.9	11.6	+/- 0.8	13.7	+/- 0.9	12.7	+/- 0.9	1.4	+/- 0.3	3.0	+/- 0.4	2.9	+/- 0.4	3.6	+/- 0.5

IC à 95% = intervalle de confiance à 95%

Office fédéral de la statistique, Enquête suisse sur la population active 2006

© OFS - Statistique de la formation continue

## Glossaire

<b>Apprentissage informel</b>	<p>La notion d'apprentissage informel regroupe des activités entreprises dans un but explicite d'apprentissage, mais qui s'effectuent en dehors d'une relation d'enseignement. La participation à ce type de formation continue a été déterminée à partir d'une liste d'activités restrictive et qui, par conséquent, ne peut prétendre recouvrir l'ensemble des formes d'apprentissage informel. L'ESPA de 2006 a pris en compte les huit activités suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• les lectures spécialisées ;</li><li>• l'apprentissage assisté par ordinateur (CD-Rom, Internet) ;</li><li>• les cours enregistrés ou retransmis (cassettes, vidéos, radio, TV) ;</li><li>• la formation au travers d'autres personnes sur le lieu de travail (<i>on the job training</i>) ;</li><li>• observer les autres et essayer ;</li><li>• l'apprentissage avec les membres de la famille, les amis, les collègues ;</li><li>• les visites guidées dans les musées ou les autres attractions touristiques ;</li><li>• la participation à des groupes d'études.</li></ul> <p>Le taux de participation à la formation continue individuelle comprend toutes les personnes qui ont pris part à au moins l'une de ces huit activités dans les douze mois ayant précédé l'enquête.</p>
<b>Classe de salaire</b>	<p>La classe de salaire se base sur le revenu professionnel net standardisé. Afin de gommer les effets du travail à temps partiel, le revenu annuel net est divisé par le taux d'occupation. Les participants à l'enquête sont ensuite classés d'après le revenu standardisé par ordre croissant et répartis dans cinq classes de taille égale (quintiles).</p>
<b>Formation formelle</b>	<p>La formation formelle correspond aux formations du système national de formation comprenant le système scolaire, la formation professionnelle ainsi que la formation tertiaire. Elle s'apparente à une formation scolaire typique avec suivi de cours et validation du cursus par un diplôme reconnu. Les formations formelles n'ont pas été prises en compte dans la définition de la formation continue.</p>
<b>Formation non formelle</b>	<p>La formation continue non formelle regroupe toutes les formes d'enseignement qui ne sont pas dispensées par le système formel d'éducation, c'est-à-dire des activités qui sont basées sur une relation élève-enseignant, mais qui ne font pas partie du système scolaire institutionnel. Ces activités peuvent se dérouler sous différentes formes. Lors de l'enquête sur la population active de 2006, les formes suivantes de formation non formelle ont été prises en compte :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• les cours ;</li><li>• les séminaires, exposés, conférences, congrès, workshops ;</li><li>• les cours privés.</li></ul> <p>Le taux de participation à la formation continue non formelle comprend toutes les personnes qui ont pris part à au moins l'un de ces trois types d'activités dans les douze mois ayant précédé l'enquête avec l'intention de "se perfectionner de manière ciblée". Jusqu'à six activités pour chacun de ces trois types ont pu être enregistrées au cours de l'entretien.</p>

## Personnes empêchées de participer à la formation continue

<b>Heures de formation non formelle</b>	Une estimation du temps consacré aux différentes activités de formation non formelle entreprises dans les douze derniers mois a été demandée. Afin d'éviter que les valeurs extrêmes n'influencent trop fortement le reste de la distribution, les valeurs dépassant le 99e centile n'ont pas été considérées.
<b>Intervalle de confiance</b>	Comme les enquêtes par échantillonnage ne contiennent qu'une partie de la population d'intérêt (l'ensemble fondamental), il y a forcément une incertitude sur les résultats. Cette incertitude dépend de la taille de l'échantillon, du taux de sondage et de réponse, et aussi de la dispersion la variable d'intérêt dans la population. Si l'enquête est basée sur un échantillonnage aléatoire - ce qui est toujours le cas à l'Office fédéral de la statistique - il est possible de quantifier l'incertitude en calculant un intervalle de confiance dont les bornes sont d'autant plus éloignées que l'imprécision des résultats est grande. Un intervalle de confiance dépend de son "niveau de confiance", le plus souvent fixé à 95%. Si nous supposons que le paramètre à estimer se trouve dans l'intervalle de confiance, notre risque d'erreur est limité à long terme à 5%. Plus précisément, cela signifie que, si l'enquête était répétée un grand nombre de fois indépendamment et dans les mêmes conditions, 95% en moyenne des intervalles obtenus contiendraient effectivement le paramètre. En pratique, néanmoins, on ne répète pas l'enquête. La définition de l'intervalle de confiance implique donc qu'il n'est pas totalement exclu – mais improbable – que certains des intervalles de confiance calculés ne contiennent pas le paramètre. Si la valeur estimée ponctuelle se trouve au milieu de l'intervalle de confiance, on parle d'un intervalle symétrique. Dans le cas contraire l'intervalle est asymétrique. Par exemple pour les quantiles, on donne généralement des intervalles de confiance asymétriques.
<b>Organisateurs de la formation non formelle</b>	L'organisateur est défini comme l'institution qui engage l'animateur ou l'animatrice de l'activité. La personne interrogée avait le choix entre les catégories suivantes : <ul style="list-style-type: none"><li>• Entreprise, employeur</li><li>• Ecole privée</li><li>• Haute école, école professionnelle supérieure</li><li>• Autre école publique</li><li>• Personne privée</li><li>• Autre institution</li></ul> Les catégories « Haute école, école professionnelle supérieure » et « Autre école publique » ont été regroupées dans une seule catégorie : « Ecole publique ».
<b>Personnes empêchées de participer à des cours de formation continue</b>	Personnes qui auraient souhaité participer à un cours, mais qui – pour une raison ou une autre – en ont été empêchées, indépendamment du fait qu'elles aient déjà participé ou non à une activité de formation non formelle.
<b>Population résidante permanente</b>	Sont assimilées à la population résidante permanente toutes les personnes résidant en Suisse durant une année au moins. La population résidante permanente comprend toutes les personnes de nationalité suisse domiciliées en Suisse et les personnes de nationalité étrangère possédant une autorisation d'établissement ou une autorisation de séjour d'une durée d'au moins 12 mois, ainsi que les fonctionnaires internationaux, les diplomates et les membres de leurs familles. Concrètement, la population résidante permanente comprend les catégories d'étrangers suivantes: titulaires d'une autorisation d'établissement, titulaires d'une autorisation de séjour (y compris les réfugiés reconnus), titulaires d'une autorisation de séjour de courte durée de 12 mois ou plus, diplomates et fonctionnaires internationaux.

## Personnes empêchées de participer à la formation continue

<b>Raisons de l'empêchement de participer à une activité de formation non formelle</b>	Les personnes interrogées pouvaient choisir entre les huit raisons suivantes : 1. coûts trop élevés des cours 2. contraintes familiales 3. surcharge professionnelle 4. horaires des cours pas pratiques 5. conditions d'admission non remplies 6. problèmes de santé 7. manque de soutien de l'employeur 8. aucune offre de cours appropriée.
<b>Soutien de l'entreprise</b>	Ont été considérées comme activités de formation non formelle soutenues par l'entreprise, toutes les activités entreprises dans les douze mois ayant précédé l'enquête et qui ont bénéficié d'au moins une des formes de soutien suivantes : • Un soutien financier dans la mesure où l'employeur prend en charge une partie au moins des coûts de l'activité • Un soutien en temps de travail dans la mesure où l'employé a la possibilité de suivre son activité de formation, en partie au moins, durant son temps de travail.
<b>Statut sur le marché du travail</b>	Trois catégories ont été distinguées: • Les personnes actives occupées: les personnes qui, au cours de la semaine de référence ont travaillé au moins une heure contre rémunération, ou qui, bien que temporairement absentes de leur travail (absence pour cause de maladie, de vacances, de congé maternité, de service militaire, etc.), avaient un emploi en tant que salarié ou indépendant, ou qui ont travaillé dans l'entreprise familiale sans être rémunérées. • Les personnes sans emploi: les personnes qui n'étaient pas actives occupées au cours de la semaine de référence, qui ont cherché activement un emploi au cours des quatre semaines précédentes et qui étaient disponibles pour travailler. • Les personnes non actives: personnes qui ne font ni partie des personnes actives occupées, ni des personnes sans emploi. La détermination du statut sur le marché du travail se fonde sur les définitions du Bureau international du travail, reprises par l'enquête suisse sur la population active.

## Bibliographie

- Bernier Gaetan, Lüthi Doris, Quiquerez Brice, *Participation à la formation continue en Suisse. Premiers résultats du module « Formation continue » de l'enquête suisse sur la population active* 2006, Neuchâtel, Office fédéral de la statistique, 2007.
- Borkowsky Anna, Egloff Michele, Rychen Dominique Simone, *La formation continue en Suisse. Une analyse de l'enquête suisse sur la population active de 1996*, Berne, Office fédéral de la statistique, 1997.
- Borkowsky Anna, Zuchuat Jean-Christophe, *Apprentissage tout au long de la vie et formation continue. Etat des lieux de la diversité des indicateurs internationaux et sélection de résultats*, Neuchâtel, Office fédéral de la statistique, 2006.
- Caballero Liardet Wayra, Gapany Savioz Hélène, Lischer Rolf, *La formation continue en Suisse 2003. Une analyse réalisée à partir des enquêtes suisses sur la population active (ESPA) de 1996 à 2003*, Neuchâtel, Office fédéral de la statistique, 2004.
- Dubar Claude, *La formation professionnelle continue*, Paris, La découverte, 2004.

## Personnes empêchées de participer à la formation continue

- Egloff Michele, Lüscher Liselotte, McCluskey-Cavin Huguette, Rychen Dominique Simone, Schmid Beat, *La formation continue en Suisse. Enquête de 1993*, Berne, Office fédéral de la statistique, 1995.
- Hanhart Siegfried, Schulz Hans-Rudolf, Perez Soledad, Diagne Djily, *La formation professionnelle continue dans les entreprises publiques et privées en Suisse: coûts, avantages et financement*, Genève, Georg, 2005.
- Hanhart Siegfried, Falter Jean-Marc, Pasche Cyril, *Formation professionnelle générale et continue et croissance économique. Etat de la question et propositions de pistes de recherche en Suisse*, Université de Genève, 2006, (<http://www.unige.ch/fapse/pegec/Recherche/FPCroiss.pdf>, le 4 décembre 2007).
- Hertig Philippe, Notter Philipp, *Littératie et compétences des adultes. Premiers résultats de l'enquête Adult Literacy & Lifeskills Survey (ALL)*, Neuchâtel, Office fédéral de la statistique, 2005.
- Leu Robert E., Gerfin Michael, *Determinanten und Wirkungen der beruflichen Weiterbildung*, Berne / Aarau, Fonds national suisse, 2004.
- Lischer Rolf, Borkowsky Anna, Egloff Michele, *La formation continue en Suisse 2001. Une analyse réalisée à partir des enquêtes suisses sur la population active de 1996 à 2000*, Neuchâtel, Office fédéral de la statistique, 2001.
- Notter Philipp et alii, *Lire et calculer au quotidien. Compétences des adultes en Suisse. Rapport national de l'enquête Adult Literacy & Lifeskills Survey*, Neuchâtel, Office fédéral de la statistique, 2006.
- OCDE, *Regards sur l'éducation. Les indicateurs de l'OCDE 2006*, Paris, Les éditions de l'OCDE, 2006.
- OFFT, Rapport relatif au rôle de la Confédération dans la formation continue professionnelle. Résumé du rapport de Regula Schräder-Naef, juillet 2006.
- Quiquerez Brice, *Le soutien des entreprises à la formation continue. Une analyse de l'enquête suisse sur la population active de 2006, 2008*, Neuchâtel, Office fédéral de la statistique, 2007.
- Santelmann Paul, *De l'efficacité en formation continue*, Paris, Editions Liaisons, 2004.
- Schiersmann Christiane, *Berufliche Weiterbildung*, Wiesbaden, VS Verlag für Sozialwissenschaften, 2007.
- Wolter Stefan C., Denzler Stefan, Evéquoz Grégoire, Hanhart Siegfried, Nussbaum Olivier, Ragni Thomas, Schläfli André, Weber Bernhard, *Vers un financement de la formation continue orienté sur la demande*, Rapport de tendance CSRE no 7, Aarau, Centre suisse de coordination pour la recherche en éducation, 2004.
- Zuchuat Jean-Christophe, *Diversité des personnes avec de faibles compétences*, Neuchâtel, Office fédéral de la statistique, 2007.

---

### Information :

Gaetan Bernier, Section Systèmes d'éducation et science, Tél. +41 32 71 36649  
Courriel : [weiterbildung@bfs.admin.ch](mailto:weiterbildung@bfs.admin.ch)

Document-ID: be-f-15.03.03-espa